



CHAMPIONNAT DE FRANCE

ELITE IQFOIL

CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE IQFOIL

DU 30 Octobre au 2 Novembre
2025 Pôle France Marseille,
Stade Nautique du Roucas
Blanc
Grade 2

AVIS DE COURSE

Autorité Organisatrice (AO) : YCPR

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule :

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout des espaces d'échange et de partage ouverts et accessibles à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des participants et participantes.

1 REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1.** Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe B pour les windsurfs.
- 1.2.** Les règlements fédéraux notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives les chartes de la FFVoile et [Règles techniques et de sécurité pour les supports à foil hors Kiteboard](#)
- 1.3.** Le règlement du Prix des Ligues.
- 1.4.** Les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1. Les IC seront disponibles en version électronique sur site de l'YCPR

3. COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le site officiel du championnat :
YCPR

3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. ADMISSIBILITE et INSCRIPTION

4.1. La régate est ouverte aux séries IQFOIL SENIOR

4.2. Admissibilité :

4.2.1. Tout concurrent licencié FFVoile de nationalité française ou étrangère pourra participer aux Championnats de France de planche à Voile Elite à condition qu'il soit sélectionné par sa Ligue et que la FFVoile ait validé sa sélection.

4.2.2. La FFVoile, sous réserve de l'OA pourra inviter des délégations étrangères dans le cadre des relations internationales. Ces délégations ne concourront pas les titres de Champion de France.

4.3. Documents exigibles à l'inscription :

4.3.1. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, :

- mention « compétition »
- ou mention « Adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

4.4. Catégories d'âges :

L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours :

Classe ou série	Age
IQFOIL Filles	18 et +
IQFOIL Garçons	18 et +

5. Droit à Payer :

5.1. Pré-Inscription en ligne :

- (i) L'inscription et le paiement des frais d'inscription au Championnat de France seront effectués en ligne.
- (ii) Le dispositif d'inscription en ligne sera disponible sur le site :
<https://www.helloasso.com/associations/yachting-club-pointe-rouge/evenements/championnat-de-france-iq-foil>
- (iii) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'AO de justificatif de confirmation d'inscription

5.2. Concurrents invités par l'AO et non licenciés à la FFVoile :

L'article suivant s'applique dans le cadre du 4.4.5 de l'AC

Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

5.3. Les droits sont les suivants* :

Classes / Séries	Droits d'inscription
IQFOIL	150 €*

**le site d'inscription inclus des frais de gestion du site involontaire de notre part (libre à vous de supprimer ces frais)*

5.4. Remboursement :

En cas de désistement, les concurrents ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'AO et sous présentation d'un certificat médical.

6. PUBLICITE

6.1. [DP] [NP] Les Windsurf doivent arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, [la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.](#)

La pose ainsi que l'entretien de cette publicité sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire la remplacer.

6.2. [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7. PROGRAMME

7.1. Confirmation d'inscription coureurs : La confirmation des inscriptions sera effectuée sur place en présence pour les concurrents

- **Le mercredi 29 octobre 15 à 17h & jeudi 30 octobre de 8h30 à 9h30 Confirmation des inscriptions :**

7.2. Jours de course et cérémonies :

Date	Horaires	Classe(s) / Série(s)
29.10.2025	15h / 17h : confirmation d'inscriptions	Toutes
30.10.2025	8h30 à 9h30 : confirmation d'inscriptions 9h : brief entraineurs 9h30 : briefs coureurs 11h : 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
31.10.2025	9h30 : briefs coureurs 11h : 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
1.11.2025	9h30 : briefs coureurs 11h : 1 ^{er} signal d'avertissement 19h : pasta party	Toutes
2.11.2025	9h30 : briefs coureurs 11h : 1 ^{er} signal d'avertissement 16h : dernier signal possible 17h30 : remise des prix au plus tard	Toutes

7.3. Le dernier jour de la régate, pour chacune des séries, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

7.4. Le 1^{er} novembre 2025 : Il est prévu une soirée d'ouverture organisée par la Ligue d'accueil ou sont invités l'ensemble des entraineurs et participants.

8. Contrôle

8.1. Des contrôles pourront avoir lieu durant le championnat.

8.2. LIEU

8.3. L'annexe A décrit les zones de courses

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de type « construits » précisés dans les IC. Chaque jour, les séries pourront changer de zone de course.

9. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Un jugement semi direct pourra être mis en place. Les modalités d'application seront précisées dans les IC. Un système de pénalités de remplacement sera précisé dans les IC.

10. CLASSEMENT :

3 Courses devront être validées pour valider le championnat.

- Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un coureur dans une série sera le total des scores de ses courses.
- Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un coureur dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- Quand 8 courses ou plus ont été validées, le score d'un coureur dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses 2 plus mauvais scores.
- Quand 16 courses ou plus ont été validées, le score d'un coureur dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses 3 plus mauvais scores.

13 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

[DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

14 PROTECTION DES DONNÉES

14.1. Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

14.2. Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

15 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile

16 PRIX

Les titres seront décernés sous réserve des minima d'inscrits(es) définis dans le tableau ci-dessous

La liste des titres attribués sera affichée aux panneaux officiels à la clôture des inscriptions et avant la publication des premiers résultats

Titres	Minima
Windfoil Elites Garçons	15
Windfoil Elites Filles	15

15.1. Pour la série Windfoil, le minima de participation de 15 pour les garçons est à atteindre pour valider le titre de champion de France Elite.

Pour la série Windfoil, le minima de participation de 15 pour les filles est à atteindre pour valider le titre de championne de France Elite.

15.2. Les différents titres ne pourront pas être décernés aux concurrents de ou des délégations étrangères invité(e)s par la fédération sur ce championnat. Toutefois, si un concurrent étranger était classé dans les trois premier(e)s des différents classements généraux de l'épreuve, un podium spécifique à ces classements sera organisé. Les podiums officiels des différents titres de champions de France Elites seront décernés après avoir retiré des classements les concurrents étrangers sans recalcul des points.

15.3. Les trois premiers de chaque catégorie validée recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

16. SECURITE WINDFOIL

Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. [DP]

Matériels de sécurité Windfoil et Raceboard [DP] :

Il est de la responsabilité des concurrents de se conformer à la réglementation D240.

Le moyen de repérage lumineux n'est pas exigé pendant la compétition.

Port des équipements individuels de flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW).

Matériel de sécurité Windfoil uniquement [DP] :

Port du casque conforme : EN 1385.

Combinaison isothermique jambes longues d'une épaisseur minimum de 1,5mn portée intégralement.

Veste ou gilet d'impact.

17. ACCES AU SITE

- 17.1.** Le site du Championnat de France Elite IQFOIL sera accessible aux concurrents et aux accompagnateurs à partir du mardi 28 octobre 2025. Pour toute demande préalable à la compétition prévenir l'organisme d'accueil.

18. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sélections et Organisation FFVoile : Julien Bonptemps ; julien.bontemps@ffvoile.fr

Voile Légère :

Tél

Julien Roig 0626322052

Thomas Giorgi 0670020214

Organisation :

julien@ycpr.net & base@ycpr.net

Annexe A
ZONES DE COURSE

